

Bilan de mi-mandat

DEUX ANNÉES RICHES EN RÉALISATIONS CONCRÈTES

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, **le 13 décembre 2023** – Après deux années, le maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, André Beauregard, dresse un bilan de mi-mandat très positif, marqué par un juste équilibre entre la poursuite de grands projets et la mise en place d'actions concrètes pour répondre aux besoins de la population maskoutaine.

« Il est difficile de résumer en quelques lignes tous les faits saillants des deux dernières années. En novembre 2021, lorsque j'ai débuté mon mandat en tant que maire, nous étions toujours en pandémie. Mais au fil des mois, nous avons redécouvert le dynamisme qui définit notre belle ville, avec la reprise graduelle des nombreuses activités et événements offerts aux citoyens. Un constat est clair : nos équipes municipales travaillent très fort à vous offrir une ville où il fait bon vivre », de souligner le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard.

Les faits saillants

En début de mandat, les élus municipaux se sont dotés d'une orientation claire concernant la **planification du territoire**, soit développer à un rythme mesuré et selon une approche optimisée, le tout en fonction des meilleurs principes d'urbanisme et en adéquation avec les ressources disponibles.

Dans ce contexte, une démarche importante et significative a été entamée en septembre 2022 pour le territoire maskoutain et ses citoyens avec la révision de son plan et de ses règlements d'urbanisme. Il s'agit d'une vaste consultation qui a été lancée afin de prendre en compte les besoins et les préoccupations de la population et des acteurs locaux. Au terme de cet exercice, une vision stratégique du développement urbain sera présentée à la population à l'hiver 2024.

Le début d'année 2022 a été faste dans le domaine de la construction. Durant les six premiers mois, la Ville a octroyé 1 526 permis divers pour une valeur totale de travaux de plus de 222 M\$. Parmi ces projets, on retrouve le projet Cibèle du Groupe Maurice et le nouveau quartier résidentiel, le Domaine sur le Vert.

La Ville a été très proactive pour soutenir l'ajout d'unités de **logements sociaux et abordables**, notamment grâce au soutien offert à l'organisme Habitations Maska et à l'Office municipal d'habitation des Maskoutains et d'Acton. Mentionnons, l'acquisition du



875, avenue Laframboise qui comprend des logements abordables et une buanderie pour les résidents du centre-ville ainsi que celui du 1400, rue Saint-Antoine qui en plus des logements abordables offrira des installations sanitaires pour les citoyens et des locaux de services accessibles pour les marchands du marché. Ceci permettra de démolir les vespasiennes et d'aménager une terrasse à l'arrière du marché.

Récemment, la Ville a annoncé la construction d'un vaste projet résidentiel comprenant **178 unités de logements abordables au centre-ville**, grâce à un partenariat avec l'entreprise d'économie sociale Interloge et le promoteur Biophilia.

L'une des grandes réalisations des deux dernières années est sans aucun doute l'ouverture officielle, en septembre dernier, de la **nouvelle bibliothèque T.-A.-St-Germain**. Cette bibliothèque est un cadeau unique pour toutes les générations présentes et à venir. Elle s'inscrit tout à faire dans l'avenir durable que la Ville souhaite léguer à ses concitoyens.

En septembre dernier a eu lieu la première édition de l'événement « **Rencontre ta ville** », une édition bonifiée de l'emblématique journée Portes ouvertes du Service de sécurité incendie. Au total, près de 5 000 personnes ont pris part à l'événement et ont rencontré plus de 150 intervenants de la Ville et du milieu des urgences.

La Ville a également réalisé en 2022 son premier exercice de **budget participatif** axé sur le développement durable et destiné aux jeunes de 13 à 31 ans. La première édition, préparée par et pour les jeunes a été un franc succès. Une double édition a donc été proposée à la population maskoutaine en 2023 : le volet développement durable, toujours destiné aux jeunes de 13 à 31 ans, ainsi que le volet inclusion, destiné à toute la population.

En 2022, d'importants travaux ont été effectués à l'usine d'épuration des eaux usées et aux stations de pompage Pratte, Castelneau, Girouard et Casavant pour moderniser les infrastructures et accroître la capacité de traitement de l'usine. Ces travaux viennent mettre la table au vaste projet de mise à niveau de notre usine de traitement des eaux usées qui s'amorce et pour lequel un bureau de projets a d'ailleurs été créé. La Ville a aussi procédé à la séparation de conduites d'égout sanitaires et pluviales afin de réduire les déversements d'eaux usées dans la rivière Yamaska. D'ailleurs, de nombreux autres travaux sont prévus dans les années à venir pour améliorer la qualité de l'eau dans la rivière Yamaska.

À l'hiver 2022-2023, la Ville a mis sur pied un projet pilote de **déneigement écologique** dans deux quartiers de la Ville afin de réduire l'utilisation des sels de déglaçage dans certaines rues résidentielles. Trois nouveaux quartiers ont été ajoutés à l'hiver 2023-2024.



Enfin, plusieurs actions découlant du plan de développement durable ont également été réalisées dans les deux dernières années, dont la mise en place d'un **Fonds vert** et la formation d'un nouveau comité consultatif responsable d'étudier les projets et dossiers concernant le développement durable afin de faire des recommandations au Conseil. Aussi, la règlementation sur l'utilisation de l'eau potable a été modifiée afin, notamment d'interdire l'arrosage des pelouses tout le mois de juillet 2023 et un nouveau règlement sur l'usage des pesticides vient d'être adopté.

En ce qui a trait au transport et à la mobilité, l'événement marquant de l'année 2022 est certainement l'ouverture de la **2e voie d'accès vers le cégep**, et en 2023, la Ville a créé la **nouvelle division** « **mobilité active et durable** » au sein du Service du génie. Cette restructuration interne permet de recentrer les dossiers prioritaires en transport et en mobilité au sein d'une seule équipe. La Ville a d'ailleurs formé le nouveau comité de mobilité active et durable, dont le mandat est de définir les orientations à prendre en compte dans le processus d'élaboration du plan de mobilité active et durable.

Dernièrement, la Ville s'est dotée d'un premier **programme quinquennal d'immobilisations** (PQI) qui repose sur une vision de cinq ans et qui mise sur l'entretien préventif des infrastructures municipales. Cet outil de planification favorise une perspective à plus long terme, intégrant les orientations et priorités du conseil municipal.

« Je suis très fier de nos accomplissements et optimiste pour les deux prochaines années. J'en profite pour remercier les Maskoutaines et les Maskoutains pour leur confiance. Depuis deux ans, le Conseil et moi-même avons à cœur de leur offrir un milieu de vie de qualité, tout en assurant un environnement durable aux générations futures. Toutes nos décisions sont prises avec un objectif précis : prioriser la saine gestion des finances publiques dans un contexte difficile en privilégiant une vision à long terme et ce, pour le bien-être des citoyens », a affirmé M. Beauregard.

-30 -

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne 450 778.8300